

Nouvelles des Douze

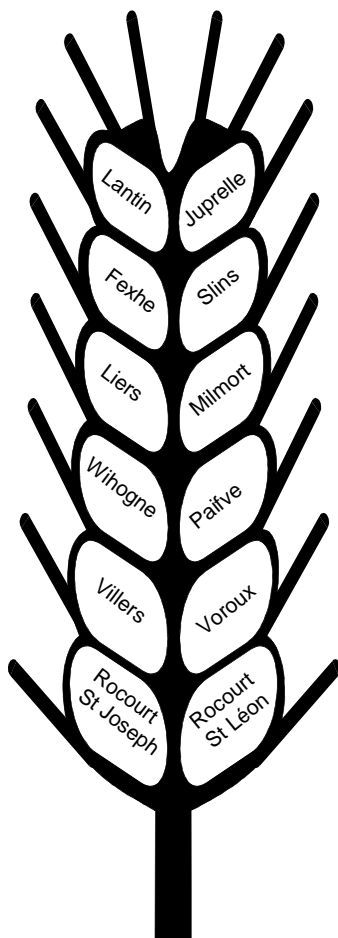
Bulletin d'information de l'unité
pastorale « Les Douze »

Juin 2011 - N° 51

12 juin : Pentecôte

Ô Seigneur, envoie ton Esprit
qui renouvelle la face de la terre !
Quelle profusion dans tes œuvres !
La terre s'emplit de tes biens.

Ps 103



Editeur responsable : Ralph Schmeder, Chaussée de Tongres 347, 4000 Rocourt

Ben Laden est mort ! Quelle joie !



Chers lecteurs,

Ossama Ben Laden, le terroriste le plus recherché du monde depuis les attentats contre les deux tours du World Trade Center à New York, le 11 septembre 2001, est mort. Dans les heures qui ont suivi son « élimination », des chefs d'Etats partout dans le monde ont exprimé leur « soulagement », leur « satisfaction » et même leur « joie », y compris Yves Leterme pour la Belgique. Je dois vous avouer que moi aussi, j'ai considéré cette information comme une « bonne nouvelle ».

Et pourtant, peut-on considérer l'élimination d'une personne comme un heureux événement ? Serait-il possible que certains hommes « incarnent » littéralement le mal, le diable, qu'il faut alors combattre avec n'importe quel moyen ? Dans le cas présent, n'a-t-on pas dépassé une frontière, celle du droit à un procès équitable ?

On a souvent entendu dire : « Il n'était pas possible de le capturer vivant ! » Les détails de l'opération, révélés quelques jours plus tard, parlent un autre langage. Reconnaissons-le : les Américains n'avaient pas l'intention de s'embarasser d'un procès qui aurait coûté des millions de dollars et qui aurait certainement été accompagné d'attentats partout dans le monde pour obtenir la libération de ce chef emblématique. Une fois de plus, les Etats-Unis ont donné l'image d'être les « gendarmes du monde » qui établissent leur propres règles du jeu.

La discussion reste ouverte : a-t-on le droit d'utiliser des moyens exceptionnels pour résoudre des problèmes exceptionnels ? Certains représentants d'Eglise ont réagi en critiquant non pas l'opération en elle-même, mais les réactions un peu trop enthousiastes des grands de ce monde. La vengeance n'est pas une bonne conseillère quand il s'agit de faire avancer les processus de paix.

Dans cette question délicate, on peut même se demander : Et Jésus, qu'aurait-il dit à ce sujet ? Il aurait certainement dit que la violence n'est pas le seul moyen pour combattre la violence... (voir dernière page)

Ralph Schmeder, co-curé de IUP « Les Douze »

Messes spéciales dans notre UP entre **Ascension et Pentecôte** :

- Mercredi 1er juin à 17h30 : messe de l'Ascension à Voroux
- Mercredi 1er juin à 19h : messe de l'Ascension à Milmort.
- Jeudi 2 juin (Ascension) : messe à 9h30 à Wihogne.
- Jeudi 2 juin (Ascension) : messe à 10 h à Juprelle.
- Jeudi 2 juin (Ascension) : messe à 10h30 à Slins, avec la participation des gymnastes de « l'Etoile 68 Slins ».
- Jeudi 2 juin (Ascension) : premières communions à 10h45 à Rocourt Saint-Joseph.
- Jeudi 2 juin (Ascension) : premières communions à 10 h à Lantin.
- Jeudi 2 juin (Ascension) : premières communions à 10h30 à Liers.
- Dimanche 5 juin : premières communions à 10h30 à Milmort.
- Dimanche 12 juin (Pentecôte) : professions de foi à 10h30 à Voroux, pour les communautés de Voroux, Paifve et Wihogne.
- Dimanche 12 juin (Pentecôte) : fête à Fexhe avec messe à 10h45 à l'église.
- Lundi 13 juin à 10h45 : messe à Slins.

Les autres messes dominicales ont lieu comme d'habitude !

Les carmélites s'en vont...

Les carmélites de Mehagne vous invitent cordialement à
l'Eucharistie d'action de grâce et d'adieu
présidée par Monseigneur Aloys Jousten, le

**Dimanche de Pentecôte,
le 12 juin à 15 heures,**
avec la participation des chorales de l'UP locale.

Envoyées par l'Esprit de Jésus, les carmélites poursuivront leur vie de religieuses dans d'autres carmels. La Communauté du Chemin Neuf continuera d'assurer une présence priante dans notre diocèse.

Après l'eucharistie, verre de l'amitié.



MESSE À VÉLO

« VENEZ PARTAGER
MON PAIN DE VIE ! »

Quand ? Le dimanche 26 juin 2011
Départ à Paifve à 9h30 de l'église.

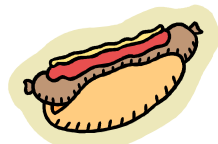
Quoi ? Une messe itinérante (à vélo ou en voiture); parcours d'environ 12 km.

Qui ? Les 12 paroisses de notre unité pastorale et toutes les personnes désirant participer à une célébration « extra » ordinaire.



Où ? Dans les 4 paroisses suivantes :

- Notre-Dame de l'Assomption Paifve,
- Saint Lambert de Villers-Saint-Siméon,
- Saint Servais de Lantin,
- Saints Joseph et Damien de Voroux.



La matinée se terminera par un barbecue (pain-saucisse : 2 €; boissons : 1,5 €). Inscription pour le barbecue par téléphone au secrétariat : **04/263.98.00.**

Des invitations plus détaillées sont disponibles dans chaque paroisse de l'unité pastorale. Pendant ce dernier week-end avant les grandes vacances, les autres messes dans notre UP sont supprimées, sauf :

- Samedi 25 juin : à 17h30 à St-Léon **Rocourt** et à 19 h à **Milmort**.
- Dimanche 26 juin : à 9h30 à **Wihogne** et 18 h à **Liers**.

Repas convivial de la Société Saint-Vincent-de-Paul

La nouvelle équipe de la Saint Vincent de Paul de Rocourt souhaite fêter l'anniversaire de ses 20 ans au service des démunis AVEC VOUS. A cette occasion, elle vous propose ce 26 juin à 13h de partager un repas convivial. L'heure a été choisie pour permettre à ceux qui auront suivi la messe à vélo de pouvoir nous rejoindre.



***Au menu: apéritif, lasagne, rôti de dinde et Tiramisu
pour les adultes.***

***Les enfants seront sans doute heureux de ne pas devoir manger de rôti!
Endroit : Centre social italien, Chaussée de Tongres 286 à Rocourt.***

***PAF: 19€ pour les adultes et 12€ pour les enfants en-dessous
de 12 ans. Boissons non comprises, sauf l'apéritif.***

***L'intégralité des bénéfices de ce repas servira à financer
nos actions sociales pour la communauté rocourtoise.***

Réservations avant le 20 juin auprès du secrétariat de l'Unité pastorale, tél. 04/2639800 ou de Viviane et Marc Dubru, tél. 04/2780763 ou encore de François Kamel, tél. 04/2631100 (laisser message sur répondeur). Paiement sur le n° de compte 778-5958202-32 de la Conférence de Saint-Vincent de Paul-St Léon-St Joseph. Mettre en communication « réservation repas » ou « don », si vous ne pouvez venir mais souhaitez nous aider.



Comme l'année passée, mais un peu plus tôt, la ST-VINCENT-DE-PAUL de Rocourt récolte pour la **rentrée scolaire** des **classeurs neufs format A4 à deux anneaux** à distribuer aux enfants de familles défavorisées. Vous pouvez les déposer dans la « manne » disposée à cet effet dans le fond de l'église St-Léon (en juillet) et à St-Joseph (en août jusqu'au 20) ou verser un don dans la tirelire qui se trouve à proximité.

D'avance merci pour votre générosité !

Béatification de Jean Paul II

Echos d'un pèlerin romain de notre UP

Dimanche 1er mai, Dimanche de la Miséricorde de Dieu, nous sommes à Rome pour vivre la béatification de Carol Woytila. Depuis vendredi, jour de notre arrivée à Rome, la foule ne cesse de grandir. Ce qui étonne, c'est essentiellement la présence des jeunes. Présence joyeuse mais en rien extravagante, rien d'excessif, sinon une joie visible et audible par des chants, que, guitare à la main, partout dans les rues, des groupes de 10-12 exécutent tout en déambulant.

Ce samedi, nous voulons simplement voir la basilique St-Pierre puisque nos accompagnants ne connaissent pas Rome. Mais arrivés sur place, nous devons nous rendre à l'évidence : Nous ne visiterons pas St-Pierre ! Renseignements pris, il faut 6 à 7 heures d'attente pour pouvoir entrer... En soirée, nous nous rendons au Circo Maximo pour la veillée. Un temps très simple mais chaleureux, avec une foule immense. Des témoignages sur la personne de Jean Paul II et puis une prière simple, mais aimée du Pape qui nous a réunis, le chapelet.

Nous sommes curieux... Comment les choses se passent-elles à St-Pierre ? Nous allons voir. Au-delà du Tibre, plus moyen de progresser, tant la foule est dense et l'on s'installe, bon enfant, sur les trottoirs et dans les rues pour passer la nuit et être là aux premières loges demain, 1er mai, pour voir, ou simplement entendre.

Nous constatons que nous ne verrons rien et n'entendrons rien, la foule est déjà nombreuse et, même en partant très tôt, nous sommes bien trop tard. Alors nous décidons de vivre l'Eucharistie là où nous sommes, à Saint-Pierre-aux-Liens, et de nous installer à la TV pour bien voir et bien vivre ce moment particulier.

Jean Paul II est, parmi les papes de notre époque, celui que nous connaissons le mieux. Il est venu en Belgique à deux reprises. Nous l'avons vu souvent à la TV. Nous le connaissons comme un homme absorbé dans la prière, ou tout à l'écoute de celui qui lui parle. Nous le connaissons s'adressant à de grandes foules, sachant faire rire mais aussi interpellant avec force. Il est le Pape des JMJ et celui de nombreux voyages en Italie et dans le monde. C'est ce pape-là qui pouvait, pour sa béatification, réunir tant de monde. Bienheureux es-tu, Jean Paul II ! Et heureux sommes-nous de t'avoir eu comme Pape ! Ce jour, nous avons mieux compris ce que nous affirmons dans notre profession de foi : « Je crois à la communion des saints ».

Mathias Schmetz, prêtre auxiliaire dans l'UP « Les Douze »

Pèlerinage à Lourdes - 15-22 août 2011 Thème : Avec Bernadette, dire le Notre Père



Le pèlerinage présidé par notre évêque est chaque année un temps fort. Il rassemble près de 1500 personnes de tous âges et de tous horizons. Il se veut ouvert aux enfants, aux jeunes adultes, aux pèlerins et aux malades. Cette année encore , un appel tout particulier est lancé à ceux et celles qui sont désireux de donner un peu de leur temps pour conduire les malades en tant que brancardiers ou pour les accompagner en tant qu'hospitaliers. Par ailleurs, il existe depuis quelques années un groupe (TABGA) qui accueille des jeunes couples et des familles désireuses de venir à Lourdes avec des enfants, voire des bébés.

Infos et inscriptions :
Secrétariat du Pélé : 04/252.96.40 - info@pele-liege.be

Retraite de profession de foi 2011

Du 8 au 10 avril, environ 80 enfants, animateurs et catéchistes ont vécu ensemble une retraite de profession de foi en Unité Pastorale. Même si vous ne reconnaissez pas tous les visages, on devine leur joie d'avoir fait « alliance avec Dieu » pendant ce week-end inoubliable au château de Remersdael. Merci pour vos prières. Elles ont été vraiment efficaces ! Merci aussi pour votre présence aux différentes célébrations des professions de foi.



A l'église de Lantin

Le dimanche 5 juin, à partir de 10h,

Journée « portes ouvertes »

A l'initiative de la Maison du Tourisme de la Basse Meuse.

À 16h : concert choral par la chorale ERATO
et les PIERROTS (chœur d'enfant).

Répertoire varié. Entrée gratuite.

Sous l'initiative du Conseil des Aînés de Juprelle

La Fête-Dieu à Saint-Martin

Le jeudi 23 juin à 20h, Monseigneur Joustin présidera la célébration solennelle de la Fête-Dieu en la Basilique St-Martin. Tous les Liégeois y sont particulièrement invités. Une journée d'adoration commencera dès 9h.



Personne de contact : Père Paul Malvaux

Téléphone de contact : 04/223.68.16

E-mail de contact : saintmartin.liege@belgacom.net.

LE SAINT DU MOIS

Charles Lwanga (mort en 1886)

Fête le 3 juin.

Avec 21 autres jeunes il formera le premier groupe de martyrs de l'Afrique noire. Ils avaient été convertis par les Pères Blancs. Refusant de renier leur foi, le souverain d'Ouganda leur fit subir d'atroces supplices jusqu'à leur mort à Namugongo, haut lieu aujourd'hui de l'Église ougandaise. Charles Lwanga était chef chez des pages du roi. Il a été proclamé patron de la jeunesse noire catholique en 1934.



Fondations et messes fondées

On reproche parfois à l'Eglise d'avoir une gestion des biens matériels relativement peu adaptée à notre temps. Il y a aussi la question des intentions de messe : faut-il payer pour qu'on prie en faveur d'un défunt ? Et plus précisément, beaucoup de gens ne savent plus très bien ce on entend exactement par « fondations » et « messes fondées ». Voici quelques explications de la part du père Luc Lhoest.

I. Données objectives

Définition : une fondation est une donation (acte entre vifs) ou un legs (acte par voie testamentaire d'un défunt). La nature de ces actes ont comme objet un bien meuble (somme d'argent, p.ex.) ou bien immeuble (maison, terre, etc.). Ces actes de donations-legs doivent être effectués pour un temps durable, voire même indéfini. Ces actes seront toujours établis par notaire.

Ces libéralités peuvent avoir pour objet, soit la célébration de messes ou être affectées à toute autre destination, mais toujours dans le cadre du culte : p.ex. la restauration, l'embellissement, la réparation d'un lieu de culte. A l'intérieur d'une paroisse, seule la fabrique d'église est habilitée à recevoir une telle libéralité.

Que peut-elle en faire ? Je vous passe tous les aspects juridiques inhérents à cette « transaction ». Je souligne simplement le fait que les charges qui pèsent sur ces libéralités (messes, travaux aux édifices de culte...) doivent être assurées par les **intérêts** de ce don. On ne pourra pas toucher au capital, soit au « fonds ». Et donc quand le capital ne rapportera plus suffisamment d'intérêts pour honorer les charges, on devra solliciter une **réduction** des charges ou les regrouper avec d'autres libéralités.

En conclusion, ce qui semble intéresser surtout les gens , c'est ce qui regarde les messes fondées. Là aussi, un mot d'explication.

2. Messes fondées

Ce sont donc des messes dont les frais sont à charge des intérêts retirés d'une libéralité et donc pas du capital (voir ci-dessus). Alors que dans les messes habituelles, la fabrique d'église n'intervient pas et que le coût de 7 euros revient au célébrant sans plus, dans les messes fondées, la fabrique d'église tire un revenu précis lors de chaque messe fondée célébrée ici ou ailleurs :

- Pour une messe lue : célébrant : 7 euros – Fabrique d'église : 6 euros.
- Pour une messe chantée : célébrant : 7 euros – Fabrique d'église : 18 euros.

Conclusion : rien ne change pour le célébrant d'une messe fondée, l'intérêt est surtout du côté de la Fabrique, chargée comme vous le savez, de la gestion du temporel (côté matériel) du culte.

3. Réflexions

- Le caractère définitif de la donation ou du legs m'interroge sur l'avenir de nos églises et des Fabriques d'église, à très long terme.
- Pour l'avoir vécu moi-même, certaines fondations cachent parfois la volonté de déshériter un enfant... Cela ne nous regarde pas, direz-vous ! Mais fonder des messes sur une telle démarche me rend dubitatif.
- Les diverses motivations des libéralités m'interrogent aussi. Nous héritons d'une époque où une certaine spiritualité s'était développée autour de la rédemption de l'âme, à préserver des affres de l'enfer. La messe devenait alors comme une espèce de super-indulgence qui évitait autant l'enfer qu'un trop long séjour au purgatoire. Nous trouvons dans des documents écrits de la main des donateurs ces propos qui peuvent nous surprendre aujourd'hui.
- En effet, à chaque eucharistie, nous vivons la Communion des saints, c'est-à-dire cette profonde solidarité avec nos frères et sœurs défunts et vivants et nous pensons chaque fois à ceux qui empruntent ou ont emprunté les mêmes routes humaines que nous.

Père Luc Lhoest, co-curé de l'UP Les Douze.

C
E
S
T

P
O
U
R

R
I
E



Messe en wallon à Paifve

Le samedi 2 juillet 2011 à 17h15, une messe en wallon sera célébrée à Paifve par l'abbé Pierre Vandenberg. La chorale « Pour le Plaisir » rehaussera cette cérémonie par sa présence. A la fin de l'eucharistie, une gerbe sera déposée devant la pierre scellée en hommage aux prisonniers de guerre dans le porche de l'église. Profitant du passage de la fanfare égayant les Cramignons, ce geste sera judicieusement souligné par la Brabançonne.



Fête à Villers le 19 juin

Au programme : Vendredi 17 juin : souper villageois. Dimanche : brocante dès le matin, tournoi de pétanque l'après-midi. La messe de la Sainte Trinité sera célébrée à 10 h à l'église pour la paix dans le monde. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbe au monument du village. Cette année, la messe sera animée par la chorale Man Hou de Rocourt.

Pour plus de renseignements, consultez le sites <http://lesdouze.be>, ou celui de l'association « À Trîhê » : <http://vilsim.hautetfort.com/>. Ce dimanche-là, il n'y aura pas de messe à Juprelle.

A l'église de Voroux

La prochaine rencontre du groupe U.P.PRIERES aura lieu le 16 juin à 19h45. Invitation cordiale à tous !

Messe pour les malades à Liers

Le vendredi 17 juin à 15h à la salle « Astérix » de Liers aura lieu l'eucharistie pour les malades de tous âges, les personnes handicapées et les aînés, avec possibilité de recevoir le sacrement des malades pour les personnes qui le désirent. Accueil vers 14h30. Cette messe sera suivie d'un goûter.

Possibilité d'être conduit en voiture, si vous avez des difficultés à vous déplacer. Il suffit de prévenir avant le 10 juin, en téléphonant, après 18h, au 04/ 278 65 78.

Notez déjà :

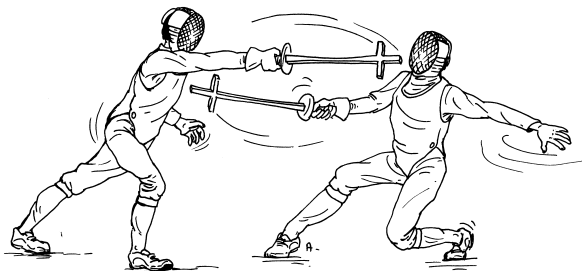
Triduum liégeois des malades
à Banneux du 23 au 27 septembre.
Renseignements au 04/367.72.39.

Plus d'informations
dans le prochain Nd12.

DES CHRÉTIENS NON-VIOLENTS ?

"Défendez votre espérance avec douceur et respect, car il vaut mieux souffrir en faisant le bien qu'en faisant le mal" (Rm 12,17-21). Ce texte préconise la non-violence. Pourtant, il n'est pas sûr que nous ayons, à notre époque, exorcisé les démons qui suscitèrent jadis l'inquisition et les guerres de religion. La violence moderne est celle du capital, du développement technologique, des privilèges culturels et des idéologies dominantes. Dans les tensions et les affrontements où "la raison du plus fort est toujours la meilleure", de quel côté sont les chrétiens ?

Charles Wackenheim



Secrétariat de l'unité pastorale

Heures d'ouverture :

Lundi et vendredi de 9 h à 12 h

Mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 16h30.

Notre adresse: Chaussée de Tongres 349 à 4000 Rocourt.

Notre numéro de téléphone : **04/263.98.00.**

Notre adresse mail : **up@lesdouze.be.**

Notre site internet : **http://lesdouze.be.**

N° de compte bancaire : **BE94.7320.1100.5814.**

Imprimerie DALLEMAGNE

L'imprimerie "on-line" sur internet!

www.dallemagne.be - info@dallemagne.be

Rue de la Berwinne, 10 - 4450 Lantin

☎ : 04/247.30.98 - Fax: 04/247.58.17